

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 9 février 2021

L'an deux mil vingt, le neuf du mois de février à dix-huit trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle culturelle, route d'Auneau, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

Etaient présents : M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, Mme BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, Mme DESRUES Francisca, Mme JOSEPH Martine, M. MALLET Franck, Mme GASTÉ Catherine, M. CAILLÉ Christophe, Mme PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, Mme BINEY Katia, Mme HOOGE Laetitia, M. TRUBERT Guillaume, conseillers municipaux.

Absent excusé : M. Rémy LECLAIR

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 14

Mr Vincent AUCHE a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 5 février 2021.

**OBJET : DEMANDE DE FONDS DÉPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT POUR
L'AMÉNAGEMENT DE PLACES DE STATIONNEMENT PLACE DU TERTRE**

Depuis 2018 la construction d'un ensemble 6 rue du Tertre comprenant une MSP, une salle associative et une bibliothèque est achevée mais les administrés, les élus et les praticiens, déplorent le manque de places de stationnement.

En effet, aujourd'hui seules 16 places de stationnement sont aménagées or à certaines heures le parking est saturé.

Afin de remédier à ce problème, des places de stationnement seront créées sur la place du Tertre.

En conséquence, le Conseil municipal a décidé de procéder à l'aménagement de places de stationnement place du Tertre.

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité ou à la majorité (x voix contre M... Mme... ou x abstentions M.... ou Mme...):

- approuve le coût estimé de 70 000,00 € H.T, soit 84 000,00 € T.T.C, pour l'aménagement de places de stationnement place du Tertre ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds départemental d'investissement 2021 du département de 21 000,00 € ;

<i>Nature du financement</i>	<i>Montant (en €)</i>
Subvention FDI 2021 sollicité au titre l'aménagement de places de stationnement place du Tertre. (au taux de 30 % de la dépense subventionnable HT plafonnée à 100 000 €).	21 000
Total financement extérieur attendu	21 000
Coût total de l'aménagement de places de stationnement place du Tertre HT.	70 000
TVA sur l'ensemble de l'opération.	14 000
Coût total de l'aménagement de places de stationnement place du Tertre TTC.	84 000
⇒ Autofinancement → FONDS PROPRES DE LA COMMUNE	63 000

approuve le plan de financement de l'opération comme il suit :

Certifié exécutoire compte tenu de
La transmission en Préfecture le : 12/02/2021
La publication le : 12/02/2021
Le Maire :

BB

Fait et délibéré le 9 février 2021,
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
M. Benjamin BEYSSAC

